

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Communauté de Communes Briance Sud Haute-Vienne
Chabanas 87 260 Pierre Buffière

Séance du Lundi 13 Mars 2023

A la Mairie de Pierre-Buffière

les Conseillers communautaires, régulièrement convoqués,
sous la présidence de Monsieur Marc DITLECADET,

Date de convocation : Vendredi 3 Mars 2023

○ Présents :

	PRESENT	ABSENT		PRESENT	ABSENT
ALLET Marie		X	LAVOREL Eric	X	
BERNIER Delphine	X		LHOMME-LEOMENT Jacqueline	X	
CHAUMEIL Nathalie	X		LONGEQUEUE Jean-Paul	X	
DE NEUVILLE Christine	X		MARTHON Alain	X	
DITLECADET Marc	X		MONTET Guy	X	
DUBOIS Jean-Louis	X		MOURET Michel	X	
DUPONT Eric	X		PATIER Stéphane	X	
GENESTE Stéphanie		X	PREVOST Stéphane		X
GILLET Emilie	X		REDEMPT Véronique		X
LACHAUD Jean-Luc	X		REDON-SARRAZY Maryvonne	X	
LATOUILLE Christian	X		TARRADE Gilbert	X	

○ Absents :

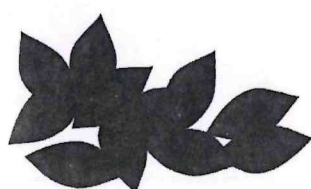
- Mme Marie ALLET, absente excusée, a donné pouvoir à Mr Stéphane PATIER,
- Mme Stéphanie GENESTE, absente excusée, a donné pouvoir à Mme Christine DE NEUVILLE,
- Monsieur Stéphane PREVOST, absent excusé, était représenté par son suppléant, Mr Hervé KEISER,
- Mme Véronique REDEMPT était absente excusée.
 - Secrétaire de séance : Mr Michel MOURET.

■ DÉLIBÉRATION N°2023-020 CONCERNANT LE DEPOT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION NOUVELLE AQUITAINE EN VUE DE PROCEDER A LA REQUALIFICATION DU CAMPING INTERCOMMUNAL DE CHABANAS

Monsieur le Président rappelle que lors du conseil communautaire précédent, il a été décidé de déposer une demande de subvention auprès de la Préfecture de la Haute-Vienne au titre de l'enveloppe DETR 2023 et de l'enveloppe DSIL 2023.

Il précise qu'une demande de subvention a également été déposée auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne au titre de l'enveloppe CDDI (Contrat Départemental de Développement Intercommunal) 2022-2024.

Suite à l'étude réalisée par la Société HEADLIGHT CONSULTING, il est donc envisagé de procéder à une rénovation partielle de ce camping ainsi qu'à une réorganisation de la gestion de celui-ci.



Accusé de réception en préfecture
087-200040814-20230313-2023-020-DE
Date de télétransmission : 20/03/2023
Date de réception préfecture : 20/03/2023

Il est notamment envisagé de :

- Revaloriser le site,
- Rénover/repenser le bâti existant et ses abords (Bloc sanitaire),
- Sécuriser les entrées et sorties du camping,
- Conforter la venue des touristes avec de nouveaux équipements.

Ces travaux devront notamment permettre d'accueillir les camping-cars durant toute l'année.

Le Président rappelle que la maîtrise d'œuvre concernant cette opération, a été confiée au Bureau d'études A2i qui a chiffré le montant des travaux à **211 794.87 € HT** (Dont 5% de provision pour imprévus).

A ce stade de l'opération, le montant global de cette opération est évalué à la somme de **228 494.87 € HT**.

Pour réaliser cette opération, il est envisagé de solliciter des subventions auprès de différents partenaires financiers.

Le plan de financement prévisionnel pourrait être le suivant :

SOURCES	LIBELLE	MONTANT	TAUX
Préfecture de la Haute-Vienne-DETR-2023	DETR 2023	68 548.46 €	25 %
Préfecture de la Haute-Vienne-DSIL 2023	DSIL 2023	45 698.97 €	15%
Région Nouvelle Aquitaine		45 698.97 €	30 %
Conseil Départemental de la Haute-Vienne	CDDI	22 849.49 €	10%
Communauté de Communes Briançonnais Haute Vienne	Fonds propres	45 698.98 €	20 %
TOTAL HT		228 494.87 €	100 %

Monsieur le Président propose ensuite au conseil communautaire de valider le principe de cette opération et de l'autoriser à déposer une demande de subvention auprès de la Région Nouvelle Aquitaine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à la majorité des suffrages exprimés :

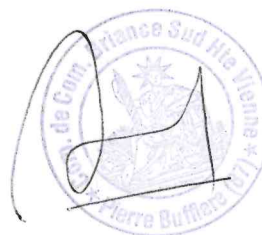
- **PREND ACTE** du fait que l'enveloppe prévisionnelle de cette opération est évaluée à **228 494.87 € HT**,
- **VALIDE** le plan de financement présenté pour cette opération,
- **AUTORISE** le Président à déposer une demande de subvention auprès de la Région Nouvelle Aquitaine.

Accusé de réception en préfecture
087-200040814-20230313-2023-020-DE
Date de télétransmission : 20/03/2023
Date de réception préfecture : 20/03/2023

FAIT ET DÉLIBÉRÉ A PIERRE-BUFFIERE, LE 13 MARS 2023

Nombre de conseillers	
En exercice	22
Présents	19
Votants	21
Exprimés	18
Contre	0
Pour	18
Abstentions	3

Le Président : Marc DITLECADET



Accusé de réception en préfecture
087-200040814-20230313-2023-020-DE
Date de télétransmission : 20/03/2023
Date de réception préfecture : 20/03/2023